

Union Langladaise de Prévention Incendie

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2024

Le président accueille et remercie les élus Monsieur VIALA 1^{er} adjoint et Monsieur Philippe HERAULT délégué à la Sécurité ainsi que les adhérents qui ont répondu à cette invitation.

1) Rapport d'activités

1-1) Chantiers réalisés lors de la campagne 2023-2024 : présenté par le vice-président Daniel BLIN

10 chantiers de débroussaillage étaient programmés pendant cette période dont 1 en semaine. Aucune perturbation (météo) n'a entravé le déroulement des travaux lesquels se sont déroulés dans d'excellentes conditions. A noter que la concertation des services de la mairie avec notre Association a permis de mener à terme et efficacité notre programme de chantiers.

1-2) Surveillance et vigilance : présenté par le trésorier adjoint Patrick PORCHERON

Cette année, globalement, notre environnement immédiat a été épargné. Des rappels ont été faits à quelques motoristes circulant dans la garrigue.

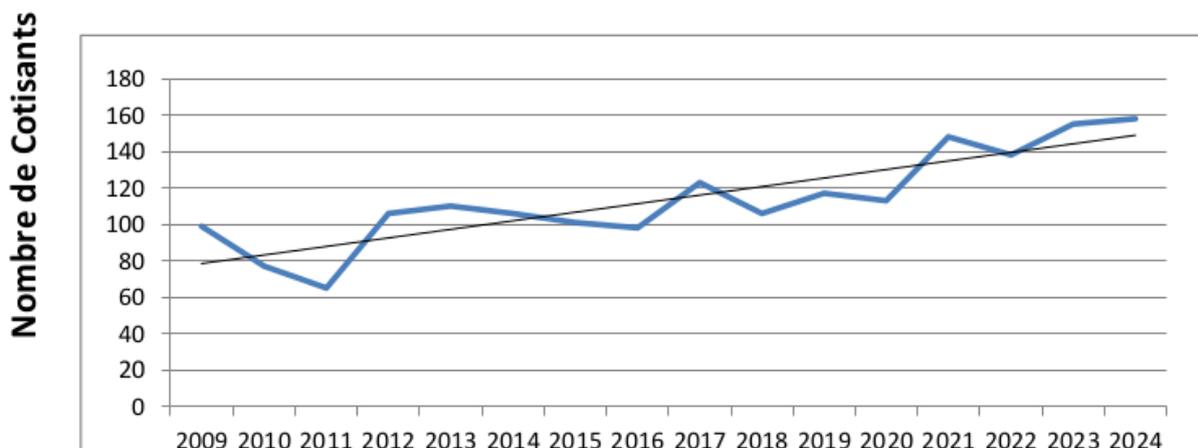
16 personnes ont participé à cette action. Elle consiste du 15 juin au 15 septembre à une surveillance de notre environnement et une sensibilisation des personnes qui par leur comportement feraient courir un risque à la nature.

Une demande de volontaires a été faite en séance.

2) Rapport financier 2024

2-1) Point sur les adhésions : présenté par le trésorier adjoint Patrick PORCHERON

158 adhérents ont cotisé pour une recette de 4363 €. Ce qui représente un très bon niveau de cotisants. On note une évolution constante des adhérents depuis 2009.



2-2) Point sur les finances : présenté par le trésorier Pierre PLANTEFEVE

Les cotisations + dons d'adhérents ainsi que la subvention mairie ont rapporté 5 264€.

Les dépenses ont été axées pour l'essentiel sur les réceptions évènementielles : AG, chantier de clôture et célébration des 40 ans de l'U.L.P.I et des travaux de mise aux normes (1 512 €). Les frais de fonctionnement administratifs s'élevaient à 1 066 €.

BUDGET / REALISATION 2024

Mise à jour le : 08/10/2024

RECETTES	BUDGET	REALISATION
Cotisations Adhérents	1 500,00 €	1 580,00 €
Dons	2 500,00 €	2 773,00 €
Subvention Mairie	700,00 €	900,00 €
Intérêt CSL	8,00 €	9,15 €
Total Recettes :	4 708,00 €	5 262,15 €
DEPENSES		
<u>Frais de Fonctionnement</u>		
Administratif		
Fourn. Bureau, frais Banque, Photocop, timbres, recommandés, abonnement.	950,00 €	1 066,13 €
Assurances	230,00 €	213,07 €
Réception, évènementiel (AG, Chantier de clôture, anniversaire)	700,00 €	1 512,34 €
Animations Chantiers.	350,00 €	256,62 €
Levée de provisions 2023	-400,00 €	-400,00 €
conseil juridique	500,00 €	0,00 €
Travaux de débroussaillage	700,00 €	0,00 €
Matériel		
Entretien courant	800,00 €	1 181,04 €
Carburant, Huile	350,00 €	328,56 €
Petit Matériel et sécurité	500,00 €	112,00 €
Total Fonctionnement :	4 680,00 €	4 269,76 €
<u>Investissements</u>		
Achat Matériel		955,00 €
Total Investissement :	0,00 €	955,00 €
Total Dépenses :	4 680,00 €	5 224,76 €
SOLDE SAISON 2024	28,00 €	37,39 €
Report exercice précédent (2023)	64,66 €	64,66 €
SOLDE APRES EXERCICE 2024	92,66 €	102,05 €
* Exercice 2024 du 1/10/2023 au 30/09/2024		
	PROVISION 2025:	1 700,00 €
	TRESORERIE :	1 802,05 €

2-3) Point sur le matériel : présenté par le trésorier adjoint Patrick PORCHERON

Une débroussailleuse à main a été achetée cette année en remplacement de la plus ancienne (2013). De plus, il faudrait peut être envisager le problème du transport du matériel au regard de la surcharge de la remorque.

3) **Rapport moral et d'orientations** : présenté par le Président Michel DELAY

Cette année a été pour nous un peu particulière et pleine d'émotion. Année liée à la reconnaissance de notre action de façon très officielle.

Je rappelle qu'avant l'inauguration de l'interface et la célébration du 40^{ème} anniversaire, nous avons été sollicités pour présenter, au cours d'une manifestation solennelle, notre action. Cette manifestation était organisée au niveau départemental par la D.D.T.M. pour les élus locaux concernés par les obligations.

Celle-ci a eu lieu à Calvisson au mois de Novembre 2023, en présence du préfet et des instances départementales chargées de la prévention : D.F.C.I, O.N.F, pompiers, syndicats etc.... C'est à cette occasion que j'avais lancé l'invitation à Monsieur le Préfet de venir voir sur place notre réalisation. Invitation qu'il a acceptée.

En Mars 2024, le service communication de la préfecture nous a sollicités pour une opération d'information en prolongement de la journée de sensibilisation D.F.C.I du 3 Novembre 2023.

Dans ce cadre, nous avons reçu la presse et F.R.3 pour un reportage sur notre action au cours d'un chantier habituel. C'est bien la preuve de la valeur de notre investissement pour la prévention du risque incendie et sa reconnaissance au-delà de Langlade.

Mais c'est le 4 Septembre 2024 qui restera une journée historique pour notre association. Sur le terrain étaient présents pour la visite de 4 sites (Très Patas, le coupe-feu arboré, le moulin forêt communale, les Lauzières) :

- Monsieur Jérôme BONET Préfet du Gard
- Monsieur Laurent BURGOA Sénateur du Gard
- Madame Katy GUYOT Conseillère régionale
- Madame Huguette SARTRE Conseillère départementale
- Monsieur Cédric CLEMENTE Président des communes forestières du Gard
- Monsieur Alain VIALA Président du SIVOM des Garrigues
- Monsieur Michel REBELLES Directeur SIVOM des Garrigues
- Madame Annie TRIGANON représentant Monsieur Philippe FERENBACH directeur du site de PERRIER NESTLE WATERS France (malade)
- Madame Carole TROY Service D.F.C.I de la D.D.T.M.
- Monsieur Christophe CHANTEPY de l'O.N.F expert national D.F.C.I.
- Monsieur LANGERON, directeur de l'information prévention de l'ENTENTE VALABRE
- Monsieur le colonel VALETTE Retraité des pompiers du Gard
- Notre maire bien sûr, Monsieur Gaëtan PREVOTEAU
- de nombreux élus de la commune et de communes voisines, maires adjoints ou délégués
- enfin la presse régionale, Midi Libre et le média INFO OCCITANIE.

A l'occasion de la partie plus solennelle de l'inauguration, après le bilan de l'opération que j'ai présenté en tant que président de l'ULP.I, les interventions qui ont suivi ont toutes souligné l'intérêt et l'importance de notre action.

Pour notre principal contributeur les établissements PERRIER NESTLE WATERS France, Madame Anne TRIGANON au nom de son directeur a souligné l'intérêt que l'établissement porte à notre action et a rappelé qu'il reste à notre écoute pour d'autres actions allant dans le sens de leurs objectifs : des actions d'études et de protection des espaces et ressources naturels.

Dans son allocution Monsieur le Préfet après avoir félicité notre engagement a souligné, à juste titre et avec intérêt, le fait que pour réussir cette opération les 3 parties concernées, l'état, les élus locaux et les citoyens avaient, chacun à leur place dans le respect de leur fonction, œuvré pour permettre la réussite de ce projet.

Il a pris acte de nos réflexions concernant l'arrêté actuel et indiqué l'attention toute particulière qu'il portera pour la rédaction du futur, compte tenu de ce qu'il a retenu du témoignage de notre expérience.

Pour conclure «l'inauguration du chantier d'éclaircissage des arbres » Monsieur le Préfet et Monsieur le Maire ont été invités à dévoiler la plaque commémorative de cet évènement. Cette plaque est installée définitivement sur le parcours de l'interface, chemin de Très Patas sur le mur à hauteur du numéro 500.

Pour le 40ème anniversaire, j'ai rappelé dans mon intervention, en faisant référence au chantier que nous venions d'inaugurer, que ce n'était pas par hasard que nous étions arrivés à un tel résultat en évoquant les grandes lignes des 40 années d'existence de l'U.L.P.I.

Monsieur le Maire nous a encore une fois remerciés pour notre action et l'engagement remarquable de notre association pour la préservation de notre environnement et la prévention des incendies sur la commune, après qu'il ait insisté sur l'importance d'un tel chantier et la charge que cela aurait représenté pour chaque citoyen concerné. Il a également rappelé l'engagement de la mairie à nos côtés pour permettre que le dispositif perdure.

Monsieur le Sénateur a lui aussi souligné l'importance de notre action. Elle représente un exemple dans la lutte contre les incendies. Il a souligné l'intérêt qu'il avait eu pour l'originalité de notre approche vis-à-vis des O.L.D et souhaite la faire connaître au Sénat.

Monsieur le Sénateur BURGOA m'a remis la médaille du sénat, médaille qui revient à l'U.L.P.I bien sûr et à tous ses membres actifs qui ont fait ce que notre Association est aujourd'hui. Je n'en suis que le dépositaire.

Pour marquer ce 40^{ème} anniversaire, un magnifique lâcher de pigeons a été offert par notre adhérent Claude GAVACH, colombophile passionné et engagé dans les instances régionales. Je le remercie au nom de l'U.L.P.I. Ce lâcher de pigeons a plusieurs symboles :

- 40 pigeons = 40 ans d'histoire de l'U.L.P.I, que de souvenirs pour les plus anciens d'entre nous et de moments agréables que nous passons ensemble.

- 40 pigeons symbole de la paix : nous avons été confrontés à des oppositions violentes. Nous avons su et pu éviter l'affrontement.

Cet envol est aussi celui de la solidarité, Ils ont fait plusieurs tours, avant de se regrouper pour entamer le voyage et partir ensemble dans la même direction. N'est-ce pas un symbole qui nous ressemble et qui nous rassemble à l'U.L.P.I ?

Enfin le côté un peu plus festif : l'apéritif déjeunatoire largement fourni et très bien présenté et servi par les membres du Comité de Direction, bien présents et disponibles.

Je remercie les 3 viticulteurs de Langlade qui nous ont gracieusement offert le vin pour cette occasion.

Pour conclure, je voudrais retenir de cette manifestation les échanges très positifs qu'elle a permis et les suites qu'elle va engager.

Tout d'abord la présence de Monsieur le Préfet et de l'administration témoignent de la reconnaissance de l'implication de citoyens comme partenaires à part entière à la cause collective et l'intérêt général. Tous deux tiendront compte à l'avenir de cette expérience. En effet notre action interroge les rédacteurs de l'administration concernée, dans la refonte de l'arrêté, ce ne sera certes pas une réforme fondamentale mais les choses avancent.

De même, Monsieur le sénateur BURGOA souhaite faire connaître notre analyse et notre action au Sénat. Dans cette perspective je dois le rencontrer à sa permanence à Nîmes vendredi 11 octobre 2024.

Plus concrètement, il faut noter le rappel par la représentante de PERRIER NESTLE WATERS France qu'ils restent à notre écoute pour d'autres actions.

A noter aussi le rappel de Monsieur le Maire soulignant l'importance d'un tel chantier et rappelant que la commune était partie prenante pour que ce dispositif perdure. A ce propos en prévision de cette assemblée générale, il m'a confirmé que les travaux de débroussaillage mécanique seront réalisés cette année à la même hauteur que l'an passé, environ 10 hectares. Il m'assure de son soutien pour les démarches auprès de PERRIER, et de son engagement pour l'avenir.

Cette inauguration et la célébration du 40^{ème} anniversaire auront permis une avancée considérable et une reconnaissance par notre action sur le terrain, en nous donnant une nouvelle impulsion pour l'avenir. Mais aussi une certaine satisfaction collective du travail accompli et bien fait !

Merci à tous.

4) **Vote des rapports :**

Les rapports d'activités financier ainsi que le rapport moral, sont votés à l'unanimité et sans remarque par le public présent.

5) **Élection des membres au Comité de Direction :**

Madame LELUT Jana ainsi que Messieurs ALLA J. Louis, BLIN Daniel, DELAY Michel sont sortants au titre des 1/3 renouvelables. Ils se représentent. Monsieur JACQEMIN Hugo est démissionnaire. Monsieur DELORME J. Pierre se porte volontaire en tant que candidat au Comité de Direction.

Les sortants ainsi que le candidat sont élus à l'unanimité. Le Comité de Direction composé de 18 membres se réunira prochainement pour procéder à l'élection des membres du bureau, fixer les sites des prochains chantiers et débattre de divers points.

6) **Projet de chantiers 2024/2025 :** présenté par le vice-président Daniel BLIN

9 chantiers ont été proposés à l'assemblée. Le premier chantier programmé se tiendra les 26 et 27 octobre route de Bernis (en direction du lotissement des Chênes). Le calendrier pourra évoluer en fonction de l'avancement des travaux réalisés par le personnel de la mairie.

Ce calendrier complet est consultable sur notre site : <https://www.ulpi-gard.fr> dans le menu Actualités.

7) **Orientations budgétaires 2025 :** présenté par le Trésorier Pierre PLANTEFEVE

- pour les recettes, on prévoit 4 708 € liés aux adhésions et dons. La subvention mairie s'élève à 700 €

- le budget dépenses, s'élève à 4 690 €. Les lignes principales portent sur les frais de débroussaillage ainsi que sur l'entretien courant.

BUDGET 2025

RECETTES	PREVISION
Cotisations Adhérents	1 500,00 €
Dons	2 500,00 €
Subvention Mairie	700,00 €
Intérêt CSL	8,00 €
Total Recettes	4 708,00 €
DEPENSES	
<u>Frais de Fonctionnement</u>	
Administratif	
Fourn. Bureau, frais Banque, Photocop, timbres	300,00 €
Assurances	240,00 €
Réception, évènementiel (AG, Chantier de clôture)	400,00 €
Animations Chantiers.	350,00 €
Travaux de débroussaillage	1 300,00 €
Matériel	
Entretien courant	1 200,00 €
Carburant, Huile	400,00 €
Petit Matériel et sécurité	500,00 €
Total Fonctionnement	4 690,00 €
<u>Investissements</u>	
Levée de Provisions 2024	-1 700,00 €
Achat Matériel	1 700,00 €
Total Investissement	0,00 €
Total Dépenses	4 690,00 €
SOLDE SAISON 2025	18,00 €
Report exercice précédent (2024)	102,05 €
SOLDE APRES EXERCICE 2025 *	120,05 €

* Exercice 2025 du 1/10/2024 au 30/09/2025

8) Conclusion et orientations 2025 :

Les orientations pour 2024-2025 sont claires, à savoir :

- Tels que nous vous les proposons,
- Un budget équilibré avec des prévisions budgétaires précises et la nécessité bien sûr d'aller chercher les adhésions. Chacun de nous est concerné.
- Une perspective de trouver du soutien financier auprès de PERRIER pour la réalisation des travaux difficiles d'exécution que nous pourrions faire réaliser par une entreprise.
- L'implication de la mairie pour des travaux mécanisables (Giro-broyeur). Nous allons rencontrer le responsable des travaux prochainement pour la planification.
- Une nouveauté pour nous : prévoir au cours des chantiers une approche plus paysagère en sélectionnant quelques massifs d'arbustes, de végétation basse et de régénération d'arbres pour le futur, tout en n'oubliant pas les espaces nécessaires pour une mécanisation possible.
- Pour la vigilance incendie, nous allons essayer de trouver le maximum de volontaires pour élargir le plus possible la sensibilisation au risque incendie.

Parole est donnée à Monsieur VIALA, 1^{er} adjoint de Langlade et président du SIVOM des garrigues :

« Probablement le prochain arrêté des O.L.D. précisera la nécessité d'une approche plus paysagère et environnementale dans le cadre des travaux de débroussaillage. Je rappelle que l'U.L.P.I n'est pas habilitée dans le cadre de la surveillance des incendies à pénétrer dans les massifs forestiers lorsque la préfecture déclare la période rouge l'été ».

A ce propos, un adhérent nous propose un projet de réalisation d'un petit panneau à mettre contre le pare-brise à la disposition de tous ceux qui font de la vigilance, pour toute la période.

- Et enfin poursuivre nos réflexions et partager notre expérience autour des O.L.D., de la prévention incendie, pour la sauvegarde de notre environnement naturel.

Je vous invite à partager le verre de l'amitié.

Le Président
Michel DELAY

Le Secrétaire
Alain MONFORTE